

Compte rendu du Comité syndical du 5 juillet 2021

OBJET : relevé des décisions du Comité syndical

L'an deux mil vingt et un, le cinq juillet à dix-huit heures quinze minutes, le comité syndical s'est réuni en séance publique, salle de la Chapelaine à Divatte-sur-Loire, suite à la convocation de Monsieur Avmar RIVALLIN, Président.

Étaient présents :

Clisson Sèvre Maine Agglo

Jean-Yves ARTAUD

Alain BLAISE

François GUILLOT

Karine GUIMBRETIERE

Séverine JOLY-PIVETEAU

Aymar RIVALLIN

Commune de Vertou

Marie SLIWINSKI

Communauté de communes Sèvre et Loire

Alain ARRAITZ

Christelle BRAUD

Nathalie CHARBONNEAU

Pascal EVIN

Stéphane MABIT

Sandrine MILLIANCOURT

Christophe RICHARD

Martine VIAUD

Maurice BOUHIER

Étaient absents excusés :

Clisson Sèvre Maine Agglo

Danièle GADAIS

Benoist PAYEN

Janik RIVIERE

Hélène BRAULT

Communauté de communes Sèvre et Loire

Anne CHOBLET

Wilfrid GLEMIN

Commune de Vertou

Rodolphe AMAILLAND

Juliette LE COULM

Joël BARAUD

Xavier RINEAU

Pouvoirs:

Clisson Sèvre Maine Agglo

Benoît COUTEAU donne pouvoir à A. RIVALLIN Fabrice CUCHOT donne pouvoir à A. BLAISE Suzanne DESFORGES donne pouvoir à A. BLAISE Vincent MAGRE donne pouvoir à J-Y. ARTAUD Didier MEYER donne pouvoir à A. RIVALLIN Véronique NEAU-REDOIS donne pouvoir à J-Y. **ARTAUD**

Nelly SORIN donne pouvoir à F. GUILLOT

Communauté de communes Sèvre et Loire

Thierry AGASSE donne pouvoir à N. CHARBONNEAU Valérie JOUSSEAUME donne pouvoir à M. BOUHIER Jean-Marie POUPELIN donne pouvoir à P. EVIN

Commune de Vertou

Rodolphe AMAILLAND donne pouvoir à M. SLIWINSKI Juliette LE COULM donne pouvoir à M. SLIWINSKI

Assistaient également à la réunion : Lydie HERAULT VISSET, Clotilde DUPE-BRACHU et Philippe CARO

Date de convocation : 29 juin 2021

Nombre de membres : 50 en exercice : 40 titulaires et 10 suppléants

Votants au titre du pôle SCoT - Pays : Votants au titre du pôle Culture - Pah : 16 présents

25 votants (dont 10 pouvoirs)

28 votants (dont 12 pouvoirs)

Secrétaire de séance : Christelle BRAUD

Approbation du procès-verbal du 10 mai 2021

En l'absence de remarque, le procès-verbal du 10 mai 2021 est approuvé à l'unanimité des membres du comité syndical.

Pays – délibération

1. Travaux de réhabilitation de la Maison de Pays : demande de subvention auprès de la Région des Pays de la Loire

A l'unanimité, les membres du comité syndical décident de

- De valider le plan de financement,
- D'autoriser le président à solliciter la demande de subvention auprès de la Région des Pays de la Loire et à signer tout document y afférent.

Pays - délibération

2. Cession d'un ordinateur

A l'unanimité, les membres du comité syndical décident de valider la cession d'un ordinateur portable à un agent du syndicat pour un montant de 90 € TTC correspondant au coût de nettoyage des données.

Musée - délibération

3. Mise en place d'un comité de pilotage pour le renouvellement de la convention « Pays d'art et d'histoire » et groupe de travail pour le projet de CIAP

A l'unanimité, les membres du comité syndical décident

- De valider la composition et le rôle du comité de pilotage pour le renouvellement de la convention « Pays d'art et d'histoire »,
- De valider la composition et le rôle du groupe de travail pour le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.

Musée - délibération

4. Convention avec la Ville de Vallet pour l'édition d'un livret « Explorateurs » sur le centrebourg

A l'unanimité, les membres du comité syndical décident d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention avec la ville de Vallet précisant le rôle, les compétences, les relations techniques et financières entre la ville de Vallet et le service Patrimoine du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais pour la publication d'une brochure « Explorateurs ».

Musée - délibération

5. Pays d'art et d'histoire – demande de subvention 2021 auprès de la DRAC

A l'unanimité, les membres du comité syndical décident d'autoriser le Président ou son représentant à signer tous les documents utiles concernant la demande de subvention auprès de la DRAC pour les actions dans le cadre du label « Pays d'art et d'histoire » pour l'année 2021.

Musée – délibération

6. Modification des horaires du Musée du Vignoble Nantais nécessitant la modification des horaires des agents

A l'unanimité, les membres du comité syndical décident de valider les modifications d'ouverture au public individuel à partir du 1^{er} janvier 2022 :

o En juillet et août, ouverture de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Musée - délibération

7. Convention de partenariat avec le Pass Culture

A l'unanimité, les membres du comité syndical décident d'autoriser le Président ou son représentant à signer les documents nécessaires à la mise en place du partenariat avec le Pass Culture.

Musée - délibération

8. Convention cadre pour les parcours d'éducation artistique et culturelle

A l'unanimité, les membres du comité syndical décident d'autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions pour la mise en œuvre de parcours d'éducation artistique et culturelle avec les établissements scolaires du territoire du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais.

Musée - délibération

9. Convention avec la Communauté de communes de Sèvre et Loire pour la mise à disposition d'un terrain dans le cadre de la gestion d'équipements intercommunaux

A l'unanimité, les membres du Comité syndical décident d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de mise à disposition d'un terrain avec la Communauté de communes Sèvre et Loire.

Pôle ressources - délibération

10. Comité de pilotage ACTEE

A l'unanimité, les membres du comité syndical décident :

- De valider la composition du comité de pilotage,
- De valider la composition du groupe restreint en charge de l'attribution des subventions.

Fait à Clisson, le 7 juillet 2021

Le Président,